



PAYS DU
GÉVAUDAN
LOZÈRE

Adresse de correspondance :
PETR Pays du Gévaudan-Lozère
830 av de la Méridienne
ZA Ste Catherine - 48100 Marvejols
Courriel : contact@petr-gevaudan-lozere.fr
Site internet : www.pays-gevaudan-lozere.fr

Département de la Lozère
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PAYS DU GEVAUDAN-LOZERE
CONSEIL SYNDICAL

Délibération n° DE_2023_008
Objet : Gouvernance SCoT

Séance du jeudi 06 avril 2023

Date de la convocation:

Membres en exercice : 17

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Alain ASTRUC, Lionel BOUNIOL, Jean-Noel BRUGERON, Michèle CASTAN, Gilbert GIRMA, Christine HUGON, Noël LAFOURCADE, Thomas PIGNIDE, Jean-Paul POURQUIER, Maggy REMIZE, Pierre REY, Philippe ROCHOUX, Jean-Claude SALEIL

Représentés :

Excusés : Bernard BASTIDE, Agnès BOUARD, Patricia BREMOND, Eve BREZET, Séverine CORNUT, Alain GUENNOU, Jean-Paul ITIER, Ludovic JAFFUEL, Raymonde JOUBERT, Martial MALIGES, Jérémy PIC, David RODRIGUES, Joël ROUQUET, Samuel SOULIER, Vincent SUDRE, Michel THEROND, Christine VALENTIN

Absents : Emmanuel CASTAN, Jean-Claude CAYREL, Denis GRAS

Secrétaire de séance : Christine HUGON

L'an deux mille vingt-trois et le six avril à 14 heures 00, en application des articles L5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, L.5711-1, L.5210-1 à L.5212-34, et L.2121-7 de ce même code, s'est réuni le conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère.

Le Président rappelle que le Schéma de Cohérence Territoriale est un projet de territoire qui fixe la stratégie d'aménagement et de développement du territoire. Il est donc important qu'il soit coconstruit avec les collectivités locales, tout particulièrement les Maires et représentants des Communautés de communes du périmètre visé, afin de s'assurer de la représentativité et du pilotage du SCOT du Gévaudan-Lozère par les collectivités concernées.

Pour ce faire il proposé de constituer :

Un Comité de Pilotage (COPL) :

Il sera garant du bon suivi du projet et de la tenue du calendrier.

Il est proposé qu'il soit composé :

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 12/04/2023
048-200078343-20230406-DE_2023_008-DE

MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Le ou la Vice-Présidente du PETR en charge du Pôle SCOT et urbanisme		
CC Aubrac Lot Causses Tarn	2	2
Communauté de Communes du Gévaudan	2	2
CC des Hautes Terres d'Aubrac	2	2
CC Terres d'Apcher Margeride Aubrac	2	2

Un Comité technique (COTECH),

Il s'agira d'un comité « technique » ayant vocation à se réunir sur des sujets thématiques tout au long de l'élaboration du SCOT. Ce sera un groupe de travail qui fera appel aux compétences des techniciens, des membres du conseil de développement, des partenaires institutionnels et des personnes publiques associées.

Il est proposé que soit désigné un technicien référent par EPCI.

Des commissions d'aménagement :

Les commissions d'aménagement seront un lieu de travail et d'échanges au travers de réunions / d'ateliers thématiques ouverts à l'ensemble des élus du PETR du Gévaudan Lozère.

Le Président clôture sa présentation et demande aux membres du Conseil Syndical de valider :

- La proposition de gouvernance pour l'élaboration du SCOT ;
- La désignation de deux élus titulaires et deux suppléants par EPCI pour constituer le Comité de pilotage (COFIL) ;
- La désignation d'un technicien référent par EPCI ;

Où il l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Valide la proposition de gouvernance pour l'élaboration du SCOT ;
- donne son accord pour que chaque Communauté de Communes désigne deux élus titulaires et deux suppléants par EPCI ;
- donne son accord pour que chaque Communauté de Communes désigne un technicien référent par EPCI.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

Certifié conforme,

A Marvejols, le 06 avril 2023

Jean-Paul POURQUIER

Président du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère

PREFECTURE DE MENDE
Date de réception de l'AR: 12/04/2023
048-200078343-20230406-DE_2023_008-DE